

« Challenge Orange 5G @Marseille »

Note de Cadrage

Marseille, le 19 Mars 2019

1.1 Contexte du Challenge 5G Ville de Marseille –Orange

La Ville de Marseille souhaite promouvoir la création d'un écosystème local d'entreprises fournisseuses de solutions, applications ou services innovants en relation avec le réseau et la technologie 5G.

L'arrivée de la 5G - cinquième génération de télécommunications mobiles - se présente comme une technologie de rupture dans les usages en mobilité. Elle ouvre de nouvelles perspectives et permet la cohabitation d'applications et d'expériences diversifiées.

Orange mène actuellement un pilote d'infrastructure 5G sur le territoire de la Ville de Marseille. Il sera opérationnel à partir du 2^{ème} semestre 2019 après avoir été installé et testé à l'intérieur d'un périmètre, notamment entre le Vieux-Port, la gare Saint Charles, la place de la Joliette et Euroméditerranée.

1.2 Objectif du « Challenge 5G Ville de Marseille »

Dans ce but, la Ville de Marseille et Orange lancent un appel à candidatures auprès de start-up et d'entreprises innovantes de la région, intéressées par l'expérimentation de leurs propres solutions, produits ou services, existants ou à venir, en conditions réelles à Marseille. Cet appel est dénommé « Challenge 5G Ville de Marseille ».

L'objectif de ce Challenge est d'identifier, de sélectionner et d'accompagner des entreprises présentant des cas d'usages particulièrement pertinents au regard des possibilités offertes par la 5G. La sélection de ces entreprises se fera par un jury constitué de membres de la Ville de Marseille et de salariés d'Orange.

Les thématiques qui pourront être abordées concernent aussi bien les domaines du territoire marseillais (ville intelligente, industrie 4.0, transports du quotidien...) que les usages des particuliers.

Les entreprises retenues seront invitées à expérimenter leurs solutions sur le réseau 5G mis en place par Orange. Elles bénéficieront d'un environnement technique, d'un réseau 5G opérationnel et d'un accompagnement d'experts Orange.

Les entreprises présélectionnées, ainsi que celles qui seront retenues pour expérimenter leur solution, bénéficieront d'une visibilité orchestrée par les services de communication de la Ville et d'Orange. Elles seront mises en avant à l'occasion des évènements, dossiers de presses et conférences organisées tout au long du programme et lors d'un évènement final de grande ampleur.

1.3 Déroulé du Challenge

Le Challenge se déroulera en deux phases durant l'année 2019 avec un prolongement possible sur l'année 2020 :

- Une première phase de sélection des projets d'expérimentations qui se déroulera entre les mois d'Avril et d'Août 2019.
- Une seconde phase donnant lieu aux expérimentations in situ à Marseille au cours du deuxième semestre 2019.

1.3.1 Phase 1 du Challenge : sélection des projets

Cette première phase consiste à procéder à la sélection des projets et entreprises qui seront invitées à une expérimentation sur le réseau 5G à Marseille au second semestre 2019.

Une page web sera dédiée au Challenge et présentera la démarche avec toutes les informations pratiques et les conditions de dépôt des candidatures.

Une communication plus large sera conduite dès l'ouverture du site en s'appuyant sur les réseaux sociaux et les partenaires relais de l'écosystème numérique du territoire.

Les candidats seront présélectionnés au fil de l'eau par un jury qui se réunira à 3 reprises au cours de cette phase. Les candidats pourront préciser leur projet dans le cadre d'échanges itératifs, à l'occasion de courtes auditions, et de sessions d'information sur les conditions techniques, fonctionnelles et d'usages animées par Orange.

Dès lors, les candidats présélectionnés pourront procéder au dépôt d'un projet complet qui sera soumis au Jury avant une date limite fixée au 11 Août.

Le Jury procédera à l'analyse des dossiers afin de les classer, en tenant compte des critères définis dans le règlement du Challenge.

Le jury se réunira à l'issue de cette phase 1 et désignera les entreprises retenues pour participer à la phase 2 d'expérimentation à partir de septembre 2019.

1.3.2 Phase 2 du Challenge : tests expérimentaux sur Marseille

La phase 2 d'expérimentation du Challenge sera conduite durant le second semestre 2019.

Les entreprises retenues, bénéficieront du support d'Orange et auront accès au réseau 5G pilote mis en place à Marseille.

Le matériel nécessaire aux expérimentations sera fourni par Orange selon les besoins identifiés par chaque entreprise (Terminaux, routeurs, cartes Sim 5G, etc.).

Trois sessions techniques d'accompagnement seront organisées et un support sera mis en place par Orange, durant la période d'expérimentation.

A l'issue de cette seconde phase, une évaluation des expérimentations sera conduite. Un bilan du Challenge et des perspectives envisagées seront présentés à l'occasion d'une session publique finale qui annoncera les résultats des expérimentations menées.

